

**GUIDE DES BONNES PRATIQUES
DE GESTION DES DECHETS
SUR MANIFESTATIONS**

SOMMAIRE

Pourquoi ce guide ?	p1
Quels bénéfices pour les organisateurs ?	p2
Comment faire ?	p2
FICHE 1 : Communiquer et promouvoir l'évènement	p3
FICHE 2 : Choisir les modes de consommations	p4
FICHE 3 : Gérer les déchets et sensibiliser	p5

Annexe 1 : Identification gisement des déchets

Annexe 2 : Mémo-tri / tri corbeilles double flux

POURQUOI CE GUIDE DES BONNES PRATIQUES ?

ORLEANS-METROPOLE a la compétence de gestion des déchets ménagers sur les 22 communes. Depuis 2012, la collectivité accompagne les organisateurs de manifestations festives, sportives et culturelles vers une meilleure gestion des déchets afin d'encourager au geste de tri hors du domicile et réduire la quantité et la toxicité des déchets produits à l'occasion de ces évènements.

Afin d'essayer les bonnes pratiques, ORLEANS-METROPOLE adresse ce guide aux organisateurs de manifestations pour que ces temps festifs soient aussi des temps responsables



QUELS BENEFICES POUR LES ORGANISATEURS ?

En s'engageant dans la mise en place du tri et une meilleure gestion des déchets, les organisateurs de manifestations bénéficient :

- d'une image écoresponsable à laquelle sont sensibles les festivaliers, participants, partenaires et médias

- d'un site plus propre

La mise en place du tri améliore la propreté du site et incite les festivaliers et le personnel organisateur ou bénévole à davantage utiliser les poubelles.

- d'un accompagnement d'ORLEANS-METROPOLE (Matériel, information/communication, sensibilisation...)



COMMENT FAIRE ?

Réduire et trier vos déchets de manifestation nécessite de concevoir autrement la manifestation. Il s'agit donc d'anticiper et planifier vos besoins en amont en se posant les questions suivantes :

- ❖ Quels déchets vont être générés par la manifestation depuis la préparation jusqu'au Rangement final ?

Méthode proposée ⇨ faire un inventaire précis des déchets générés poste par poste en précisant leur nature, la quantité et éventuellement la toxicité de ces déchets.

- ❖ Peut-on en produire moins (quantité et toxicité) en revoyant un peu l'organisation ?

Méthode proposée ⇨ réunir votre équipe et vos partenaires pour identifier les actions de réduction envisageables et en évaluer la faisabilité. ORLEANS-METROPOLE vous propose quelques pistes dans les fiches pratiques suivantes.

SYNTHESE DES CONSEILS :

- Pensez durable plutôt que jetable : utilisez de la vaisselle durable (gobelets, assiettes,...)
- Pensez au tri et à la mise en place de bacs ou de corbeilles pour trier les emballages
- Pensez circuits courts et produits « fait-maison » plutôt que produits industriels sur-emballés.
- Recherchez l'implication de tous en informant votre équipe, vos partenaires et le public sur votre démarche de tri et de réduction des déchets.

ORLEANS-METROPOLE
peut proposer des stands
d'information sur les déchets.

- **Un dernier conseil** : la mise en place d'un événement selon ces principes peut se faire de façon progressive. Commencez par une action emblématique, vous pourrez en ajouter de nouvelles au fur et à mesure.



INFOS QUALITÉ DÉCHETS
02 38 56 90 00
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
qualitedechets@orleans-metropole.fr

Je me pose les bonnes questions sur mes pratiques actuelles :	oui	Non	on y pense	Besoin d'info D'aide
Est-ce que j'utilise du papier recyclé et/ou éco labellisé pour imprimer mes supports de communication ?				
Est-ce que les quantités imprimées (flyers, affiches,...) sont bien adaptées à mes besoins ?				
Est-ce que j'utilise aussi des supports de communication dématérialisés?				
Est-ce que j'informe mon équipe et mes partenaires en amont sur l'organisation de ma manifestation ? (équipe, partenaire, médias,...)				
Est-ce que je sensibilise mon public au développement durable ?				
Est-ce que mes stands sont créés pour être durables, réutilisables ?				
Est-ce que je distribue des objets promotionnels utiles et durables ?				

Pour éco-concevoir les outils de communication il faut :

- imprimer en recto verso
- optimiser la mise en page des documents (éviter les pages quasi vides, les marges...)
 - choisir des formats standards générant le moins de chute de papier
 - limiter les aplats de couleurs
 - Choisir des imprimeurs certifiés imprim'vert
 - favoriser l'emploi de papiers éco labellisés : l'éco label européen ou NF environnement et/ou du papier recyclé



Pour éviter le gaspillage de papier il faut :

- Remplacer au maximum la communication papier par la communication électronique (site internet, courriers électronique...)
- Bien évaluer le besoin, le nombre de tirages et suivre la diffusion pour évaluer l'éventuelle surproduction



Pour sensibiliser les acteurs en amont de la manifestation

- Désigner un responsable « déchets » au sein de l'équipe organisatrice
- Informer et sensibiliser les acteurs de la manifestation (techniciens, associations, commerçants, exposants...) lors des réunions d'organisation ou grâce à la diffusion de ce guide (disponible auprès du service gestion des déchets d'Orléans-Métropole)

Pour éco-concevoir un stand

Privilégier les stands réutilisables pour une durée de vie plus longue : fabriqués avec des matériaux durables, mais néanmoins recyclables en fin de vie (Exemple cloisons et bandeaux en carton issu de papier recyclé)



INFOS QUALITÉ DÉCHETS
02 38 56 90 00
 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
 qualitedechets@orleans-metropole.fr

- Eviter la distribution de gadgets fragiles, inutiles et à piles
- Privilégier les objets promotionnels utiles, durables, en matière recyclées et respectueuses de l'environnement (produits éco-labellisés : écolabel européen ou NF Environnement, fibres naturelles éco-labellisées).

FICHE 2 : Choisir les bons consommables

Je me pose les bonnes questions sur mes pratiques actuelles :	oui	Non	on y pense	Besoin d'info D'aide
Est-ce que j'utilise de la vaisselle durable plutôt que de la vaisselle jetable?				
Est-ce que je propose des produits locaux, fait maison, de saison?				
Est-ce que je choisis des produits en grand conditionnement?				
Est-ce que je choisis la location plutôt que l'achat ? (vaisselle, mobilier, barnum...)				
Est-ce que je sensibilise mon public au développement durable ?				
Est-ce que les portions servies sont adaptées ?				

Pour réduire la quantité de vaisselle il faut :

- Mettre à disposition des gobelets réutilisables contre une consigne d'1€
- Louer de la vaisselle (entreprises spécialisées, communes, associations)
- Acheter de la vaisselle lavable/réutilisable si l'utilisation est récurrente (assiettes, couverts, barquettes, plats...)
- Utiliser des pichets pour proposer de l'eau du robinet



Pour choisir une restauration responsable il faut :

- Gérer au mieux les quantités commandées/servies pour éviter le gaspillage alimentaire
- Acheter des produits locaux (ou dans un ordre de priorité « local, régional, national »)
- Privilégier les produits de saison
- Privilégier les produits non emballés, en vrac ou en grand contenant (fûts, cubis,...)
- Préférer les produits peu emballés ou avec des emballages recyclables
- Privilégier la présentation et le service des produits vendus dans de la vaisselle
- Privilégier les produits proposés en grand conditionnement ou en vrac



INFOS QUALITÉ DÉCHETS

02 38 56 90 00

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
qualitedechets@orleans-metropole.fr

Pour choisir des fournitures diverses de manière responsable il faut :

- Penser à la location pour les besoins ponctuels (stand, tente, matériel, outils...)
- Penser au matériel d'occasion (ex : créer une déco « récup »)
- Récupérer les éléments de décor et matériel pour les prochains évènements
- Utiliser des fontaines à eau plutôt que des bouteilles en plastique
- Louer des machines à bière plutôt que des canettes ou bouteilles



FICHE 3 : Gérer les déchets et sensibiliser

Je me pose les bonnes questions:	oui	Non	on y pense	Besoin d'info D'aide
Comment j'organise les gestions des déchets? (déchets résiduels, emballages, prospectus, cartons, verre...)				
Est-ce que je sais ce que deviennent les déchets après la manifestation?				
Est-ce que je forme le staff (bénévoles, participants, acteur, ...) à la gestion des déchets sur l'évènement?				
Est-ce que je responsabilise les acteurs ? (équipes, partenaires, médias, sponsors, festivaliers)				
Est-ce que je mets en place un stand d'information sur la gestion des déchets ? ?				

Pour bien préparer en amont la gestion des déchets il faut :

- Faire l'état des lieux de la production des déchets sur le site
- Prévoir le nombre de conteneurs et les différents flux de déchets à mettre en place
- Contacter Orléans-Métropole ou la commune pour l'emprunt de bacs/corbeilles...
- Désigner une personne responsable des déchets
- S'informer sur les jours de collecte et emplacement où présenter les bacs à déchets
- Evaluer les besoin en bénévoles et/ou coachs déchets pour informer/sensibiliser les participants
- Evaluer les besoins et désigner les personnes responsables pour gérer les déchets sur le site
- Définir l'emplacement des bacs à déchets
- Définir le besoin de supports de communication sur le tri (affiches, autocollants, sacs de pré-collecte, sacs de tri pour les stands,...)



Pour impliquer les acteurs de la manifestation dans la gestion des déchets :

- Former en amont l'équipe en charge de l'organisation sur les consignes de tri, les filières de valorisation, l'intérêt du tri et de la réduction des déchets
- Briefer les stands sur les consignes de tri et distribuer des contenants pour le tri (sacs de pré collecte, sacs ou bacs jaunes pour le tri)
- Briefer les stands sur les gobelets durables afin d'éviter que les gobelets durables ne se retrouvent dans les poubelles

Pour aller plus loin :

ORLEANS-METROPOLE propose également :

- Des visites de l'UTOM (l'Unité de Traitement des ordures Ménagères) pour connaître le parcours des déchets résiduels et recyclables.



- Des sessions d'information/formation pour les agents municipaux et bénévoles en charge des déchets.
- Des sessions de sensibilisation auprès d'associations, de salariés, de jeune public...

=

Annexe 1 : Identification gisement des déchets

Type de déchets	Où les jeter ?
Bidons en plastique vides (huile, mayonnaise, ketchup...)	<p>Bac jaune : tri sélectif</p> 
Boîtes de conserve ou bidon métallique vides (fûts de boisson...acceptés jusqu'à 25L)	
Canettes de boisson (en alu et en acier)	
Briques alimentaires (jus de fruits, lait, crème...)	
Bouteilles plastique vides (eau, jus de fruits, soda, huile...)	
Flacons plastique vides (produits d'entretien, shampoing, gel douche...)	
Papier de bureau ou prospectus	<p>Bac vert ou orange (selon les stocks) : ordures ménagères</p> 
Films plastique	
Polystyrène	
Barquettes plastique (frites...)	
Sachets (chips, café, sandwiches...)	
Vaisselle en plastique et carton (assiettes, couverts, gobelets)	
Rubalise, scotch	<p>bacs pour le verre</p> 
Panneaux en plastique	
Bouteilles et bocaux en verre	
Textiles	<p>Borne pour le textile</p> 
Cartons	<p>Déchèterie</p> 



Votre mémo tri

**JETONS MOINS & TRIONS PLUS
POUR VIVRE MIEUX**

LES DÉCHETS RECYCLABLES MULTIMATERIAUX

EN VRAC DANS LE BAC JAUNE



Prospectus, journaux, magazines et enveloppes



Briques alimentaires



Bouteilles et flacons
en plastique



Cartonnettes



Emballages métalliques

LES DÉCHETS NON-RECYCLABLES

EN SAC DANS LE BAC VERT



Emballage de jambon



Boîte à œufs en plastique



Barquette
de beurre



Pot de crème
fraîche



Gobelets
en plastiques



Yaourt



Sac en plastique



Film plastique
de pack d'eau



Barquettes
en polystyrène



Tube de dentifrice



Paquet de chips



Coques d'emballage
en plastique



Petits morceaux
de papier



Emballage
de viennoiseries



Objets divers en plastique
inutilisables



Emballage
en carton souillé



qualitedechets@orleans-metropole.fr

**ORLÉANS
MÉTROPOLÉ**

www.goodby.fr

OBSERVATION:

LES HUILES DE FRITURES SONT A JETER EN DECHETTERIE

(Pour les associations : demander la carte déchetterie auprès de l'accueil DGD)



INFOS QUALITÉ DÉCHETS
02 38 56 90 00
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
qualitedechets@orleans-metropole.fr

Votre mémo tri

**JETONS MOINS & TRIONS PLUS
POUR VIVRE MIEUX**



LE TRI EN DÉCHETTERIE



Objets
métalliques



Carton brun



Produits toxiques



Bidon d'huile



Objets
encombrants



Pots de peinture



Pots en terre cuite



Végétaux



Objets en bois

Les ampoules et néons basse consommation sont à déposer au point recyclage situé dans les magasins de vente. Tous les appareils qui se branchent sur le courant ou qui fonctionnent à piles sont obligatoirement repris par votre magasin lors de l'achat d'un appareil de même type.



Ampoules et néons
basse consommation



Appareils
électroménagers accumulateurs



LE TRI DU VERRE

À DÉPOSER DANS
UN POINT RECYCLAGE



Bocaux



Bouteilles



INFOS QUALITÉ DÉCHETS
02 38 56 90 00
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
qualitedechets@orleans-metropole.fr

Retrouvez la déchetterie et le point recyclage le plus proche de chez vous
sur www.orleans-metropole.fr/dechets

**ORLÉANS
MÉTROPÔLE**

www.goodby.fr

OBSERVATION:

LES HUILES DE FRITURES SONT À JETER EN DÉCHETTERIE

(Pour les associations : demander la carte déchetterie auprès de l'accueil DGD)



INFOS QUALITÉ DÉCHETS
02 38 56 90 00
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
qualitedechets@orleans-metropole.fr

Tri corbeilles double flux

Avec Orléans Métropole, ici aussi je trie



Gobelets et barquettes en plastique, papiers souillés, emballages de sandwich sont à jeter dans ce sac



INFOS QUALITÉ DÉCHETS
02 38 56 90 00
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
qualitedechets@orleans-metropole.fr

www.orleans-metropole.fr

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ

Avec Orléans Métropole, ici aussi je trie



Canettes, sodas, prospectus, cartonnettes sont à jeter dans ce sac



INFOS QUALITÉ DÉCHETS
02 38 56 90 00
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
qualitedechets@orleans-metropole.fr

www.orleans-metropole.fr

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ



INFOS QUALITÉ DÉCHETS
02 38 56 90 00
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
qualitedechets@orleans-metropole.fr